

UBUTUNZI NA BURUNDI ECO *Live on*

89.4 Mhz
90.5 Mhz
DESTINY FM
Tél: 22 27 93 93

Tous les lundis de 10h à 10h30

Radio DESTINY FM | 22, Av. Ririkumufima, Kabondo Ouest

Marché Ruvumera (page 3)

Une concurrence déloyale fortement décriée



Après la réhabilitation du marché de Ruvumera en 2008, il était convenu que le commerce des vêtements se fasse exclusivement à l'étage. Mais dans ces dernières années, il y a beaucoup de vendeurs ambulants qui travaillent au rez-de-chaussée de ce marché.

GOVERNANCE

SOCIETE

DEVELOPPEMENT



Diplomatie économique

Nouveau mot d'ordre pour les ambassadeurs burundais (page 3)



Projets de développement des Batwa de Bururi

Quid de leur pérennisation ? (page 9)



Doing Business

Abolition du rapport « Doing Business », quel impact sur les affaires ? (page 12)

LES NUMEROS GAGNANTS DU JEU LUCKYPOWER
DU 17/09/2021

11 52 28 51 23 05 26

LES NUMEROS GAGNANTS DU JEU LUCKYPOWER
DU 21/09/2021

21 50 23 48 40 13 02



Composez

*777#

et jouez à partir de 500 Fbu pour gagner jusqu'à

50 millions Fbu

ou téléchargez l'application LUMILOTO sur:

LUCKYPOWER

Editorial

Vers la réhabilitation de la RN3



Benjamin Kuriyo,
Directeur de publication

Le projet de réhabilitation de la RN3 entre dans une nouvelle phase. La multinationale française SOGEA SATOM et la société burundaise GETRA va réaliser les travaux de réhabilitation, d'aménagement bitumage du tronçon Rumonge-Gitaza sur une distance de 45 km. Sept sociétés dont cinq entreprises

chinoises et une de nationalité zimbabwéenne avaient soumissionnés pour ce marché. Il s'agit d'un projet multinational pour faciliter l'intégration régionale. La réhabilitation des tronçons Rumonge-Gitaza (coté du Burundi) et Kabingo-Kasulu-Manyovu (en Tanzanie) s'inscrit dans le cadre du projet multinational Burundi/Tanzanie. Ces derniers font partie intégrante du corridor central qui joue un grand rôle dans le développement et la facilitation des échanges commerciaux dans la sous-région, a indiqué, M. Daniel Ndoye, Responsable Pays de la BAD au Burundi lors de la signature de l'accord de don en 2018. Cet accord de don entre la BAD et le gouvernement du Burundi a une valeur de 66,15 millions USD.

Le lancement officiel des travaux était prévu cette semaine en marge de la visite (du 22 au 25 septembre 2021) de la directrice générale de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour l'Afrique de l'Est, une visite reportée

ciné die. En plus de la réhabilitation de l'axe principal, il est prévu la réfection des routes en terre battues. Ce sont notamment le tronçon Mutumba jusqu'au bureau commune Muhuta sur 17,7 km, le tronçon Magara – jusqu'au chef-lieu de la commune Bugarama sur une distance de 12 km, le tronçon Kagongo-Murago-Burambi-Buyengero (48 km) et la route joignant les localités de Rumonge et Buyengero (39,3 km).

Le projet prévoit aussi la construction d'une unité de transformation des fruits à Ndava et une unité de production des plants d'arbres à Gitaza pour la reforestation de la localité. En vue d'accroître son impact social, les marchés de Magara et de Minago, l'école secondaire de Bitare et 8 unités de ponts piétonniers seront réhabilités.

Le tronçon Rumonge-Nyanza-lac, soit 52 km est en piteux état. La route longeant les rives du lac Tanganyika se dégrade du jour au jour. En janvier

2019, deux accords de prêt pour la réhabilitation de ce tronçon ont été adoptés. Les accords de prêt ont été signés entre la République du Burundi et le Fonds Saoudien pour le Développement (FSD) ainsi que la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA).

Le coût des travaux est estimé à 119 milliards de FBu. Les requêtes de financement avaient été adressées aux quatre bailleurs qui sont la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) avec 15 millions USD, le Fonds Saoudien de Développement (FSD) avec 15 millions USD, le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID) avec 20 millions USD, le Fonds Koweïtien de Développement Economique Arabe (FKDEA) avec 15 millions USD. La part du Gouvernement étant estimée à 3 millions USD.

Une fois réhabilitée, la route nationale numéro 3 va booster les échanges

entre le Burundi et les pays de la sous-région. Il s'agit d'une stratégie du gouvernement qui vise le désenclavement du pays. Cette route facilite l'accès au port de Dar-es-Salaam et Kigoma en Tanzanie ou transitent 80% des marchandises. En plus des travaux de réhabilitation de la RN3, le projet prévoit la construction d'un Poste Transfrontalier à Arrêt Unique (PTAU) à la frontière de Mugina-Manyovu (Burundi-Tanzanie) afin de réduire les coûts des échanges commerciaux.

Le projet permettra également la mise en œuvre d'un système de gestion des frontières au poste transfrontalier à arrêt unique de Kobero et la mise en place d'un observatoire de suivi de la performance du corridor central au Burundi. Dans le but d'assurer une liaison directe entre les localités de Kayogoro au Burundi et Buhingwe en Tanzanie, un pont sera érigé sur la rivière Malagarazi à cheval entre les deux localités.

L'UE organise une exposition pour valoriser les activités des OSC

Dans le cadre du Projet d'Appui à la Société Civile au Burundi (PASCBC), la délégation de l'Union Européenne (UE) au Burundi organise une exposition en plein air sur les activités des Organisations de la Société Civile (OSC). Cela du 30 septembre 2021 au 31 octobre 2021 à Bujumbura, la capitale économique.

L'objectif est de mettre en valeur les activités que les OSCs font pour améliorer la vie de la population. En tout, 25 organisations participeront à l'exposition. Elles ont été choisies parmi 6 mille OSCs enregistrées au niveau national. Cela selon leurs domaines d'intervention, selon qu'elles bénéficient des appuis directs de l'UE ou qu'elles sont appuyées par les organisations partenaires de l'UE.

30% de ces organisations sont majoritairement collinaires. L'UE prévoit une telle exposition l'année prochaine avec une possibilité d'augmenter le nombre de participants.

Le financement de la Banque Mondiale passe de 300 millions USD à 500 millions USD

L'appui financier de la Banque Mondiale au Burundi pour le développement socio-économique est passé de 300 millions USD à 500 millions USD à partir du début de l'année budgétaire 2021-2022, a indiqué Véronique Kabongo, représentante de la Banque Mondiale au Burundi mardi le 21 septembre 2021. Kabongo a fait savoir qu'elle est venue voir le premier ministre de la République du Burundi Alain Guillaume Bunyoni pour confirmer l'appui de la Banque Mondiale au Burundi, notamment à travers le financement des projets importants qui vont aider le pays à se développer au niveau socio-économique. Les domaines visés sont variés. Ce sont notamment la facilitation du commerce, la digitalisation, la construction des routes et des infrastructures ainsi que la protection sociale.

29 millions USD pour faciliter l'accès à l'énergie

Le conseil d'administration du fonds africain de développement a approuvé le 17 septembre 2021, un don de 28,9 millions USD au Burundi pour réaliser la première phase de son projet d'accès à l'énergie. Ce don permettra de développer l'accès à des services énergétiques modernes et propres à travers le raccordement au réseau électrique d'environ 40 000 ménages. Le projet permettra également d'offrir des opportunités à 450 entreprises, à 200 établissements d'enseignement et à huit centres de santé de bénéficier de l'électricité. Une quarantaine de marchés et 150 lieux de culte auront également l'opportunité de se raccorder au réseau électrique national, lit-on sur le site officiel de la Banque Africaine de Développement (BAD).

D'après la même source, 36 localités réparties dans 11 provinces du Burundi seront couvertes par le projet qui réalisera plus de 26 000 nouveaux branchements au réseau ainsi qu'un renforcement de 60 postes de transformation actuellement surchargés afin de réduire les pertes d'énergie et l'énergie non distribuée, renforçant ainsi la fiabilité de l'alimentation électrique.

La mise en œuvre du projet d'accès à l'énergie permettra de renforcer la sécurité des populations grâce à l'éclairage public. Il stimulera également le développement des activités génératrices de revenus grâce à la disponibilité de l'énergie électrique. Quelque 150 emplois directs dont 20% réservés aux femmes seront créés durant la phase de mise en œuvre du projet, conclut le communiqué.

Le Burundi marque son retour sur la scène internationale

Le chef de l'Etat Burundais Evariste Ndayishimiye a participé du 21 au 26 septembre à la 76^{ème} session de l'assemblée générale des Nations Unies qui se tient à New York aux USA. Une occasion pour le Président Ndayishimiye de rencontrer les leaders mondiaux notamment le Secrétaire Général de l'ONU, M. Abdulla Shahid, Président de la 76^{ème} assemblée générale des Nations Unies et différents chefs d'Etats dont Muhammadu Buhari du Nigéria, Recep Tayyip Erdoğan de la Turquie, Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo de la RDC, etc.

Avec ces chefs d'Etats, les échanges ont porté sur le renforcement des relations existantes et la prise en compte des secteurs de l'agriculture, des mines, de la santé, de l'éducation, du commerce, etc.

Francine Niyonsaba accueillie comme un héros



Après une série de compétitions réussies aux USA comme en Europe, Niyonsaba est rentrée au Burundi mercredi le 22 septembre 2021. Certains administratifs de la mairie de Bujumbura et les fans de cette star de l'athlétisme ont été mobilisés pour l'accueillir à l'aéroport international Melchior Ndadaye. Même les ressortissants de Ruyigi, sa province natale, n'ont pas manqué cette bonne occasion. Ils étaient venus soutenir leur compatriote tout en tenant un panneau indiquant : « Les gens de Ruyigi et tous les Burundais, nous te souhaitons la bienvenue pour avoir honoré notre pays et notre province ». Depuis l'aéroport, cette star burundaise a été escortée dans un convoi extraordinaire jusqu'à l'hôtel Kiriri Garden en passant par le centre-ville où la population manifestait en liesse.

Lors de son challenge à l'étranger, Francine Niyonsaba a impressionné tout le monde, car elle s'est largement imposée dans les six dernières compétitions qu'elle a disputées. Elle a même battu le record mondial sur le 2000 m détenu par l'Ethiopienne Genzebe Dibaba, lors du Continental Tour Gold qui s'est tenu à Zagreb (Croatie). Niyonsaba l'a fait en 5'21"56.

BurundiEco

N° 25 Av. Moso - ROHERO 2
Référence CNC : 100/CNC/236/2012
Parution le vendredi
Tirage : 5000 exemplaires
Directeur de publication et
Rédacteur en chef :
Benjamin Kuriyo
Rédacteur en chef adjoint :
Mélance Maniragaba
Service commercial :
+257 22 277868 / 75129129

Imprimé par HOPE DESIGN

Taux de change du 23 Septembre 2021

Sources : BRB/www.brb.bj

Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	1974	2005
Euro	2311	2348
Shi. Kenyan	17,8810	18,1694
Shi. Tanzanien	0,8524	0,8661
Shi. Ougandais	0,5584	0,5674
Fr Rwandais	1,9439	1,9752

Marché de Ruvumera

Les commerçants dénoncent la concurrence déloyale

Au marché de Ruvumera, ce n'est qu'à l'étage qu'est réservée la vente des vêtements de seconde main. Mais au rez-de-chaussée, les vendeurs ambulants foisonnent. Ce que les commerçants ne voient pas d'un bon œil



Même si les vendeurs ambulants sont un secret de Polichinelle, ils ne sont pas reconnus légalement au marché de Ruvumera.

Nous sommes mardi le 21 septembre 2021. Il est 9 h à Bujumbura la capitale économique. A bord d'un Tuktuk, nous empruntons l'avenue de la Santé jusqu'à la jonction avec l'avenue Rwihinda. Nous voici au marché de Ruvumera (zone Buyenzi). Le soleil rayonne et le vent souffle dans tous les sens de cet édifice en étage. L'entrée la plus fréquentée est celle de l'Est. Elle est directement connectée à l'espace non occupé par des échoppes. Pour y arriver, des personnes doivent faire attention pour ne pas se faire percuter par des véhicules. Avant d'entrer, nous passons près d'un vieux bidon noir rempli d'eau pour laver nos mains afin de limiter la propagation de la Covid-19. Mais peu de personnes sont préoccupées par le lavage des mains. Et le commerce proprement dit commence autour de ce récipient. Les habits de seconde main sont posés à même le sol. Les clients n'ont qu'à choisir les vêtements qui leur semblent beaux. A cause de ce mouvement, se frayer un passage devient tout un combat. Même la cour intérieure est quasiment saturée.

Dès l'entrée jusqu'au fin fond du marché, les marchands ambulants

pullulent. Ils transportent sur eux des marchandises, principalement des vêtements de seconde main. Ils se ruent sur chaque personne qui passe près d'eux pour lui proposer leurs articles. Un client qui a besoin d'un habit n'est pas obligé de monter à l'étage où il y a un espace réservé exclusivement à la vente des vêtements. Il est fort probable qu'il trouve ce dont il a besoin chez ces vendeurs ambulants, car ils ont presque tout. Ils circulent toute la journée dans cette espace d'environ 80 mètres de long au même titre que les clients. A part les habits de

seconde main, les vendeurs ambulants ont également d'autres articles comme les chaussettes, les chapeaux, etc. Cette partie est tellement bondée de personnes à tel enseigne que les commerçants d'à côté ont du mal à négocier aisément avec leurs clients potentiels.

Les commerçants des vêtements s'en prennent aux vendeurs ambulants

Des commerçants qui ont préféré garder l'anonymat révèlent le prob-

lème auquel ils font face. Après la réhabilitation du marché de Ruvumera en 2008, il était convenu que le commerce des vêtements se fasse exclusivement à l'étage. Mais dans ces dernières années, il y a beaucoup de vendeurs ambulants qui travaillent au rez-de-chaussée de ce marché. Les commerçants et les vendeurs ambulants, s'approvisionnent tous chez les mêmes grossistes. Mais les vendeurs ambulants se baladent à l'intérieur du marché en attendant les clients tandis que les commerçants doivent rejoindre leurs places respectives. Les produits des vendeurs ambulants sont moins chers, car ils ne paient pas de taxes contrairement à d'autres commerçants qui sont en ordre avec le fisc et la mairie. Et les clients préfèrent des vêtements bon marché. Ce qui constitue une concurrence déloyale.

Les commerçants des vêtements affirment avoir évoqué ce problème à plusieurs reprises au commissariat du marché, mais que rien n'est fait jusqu'aujourd'hui. Il paraît qu'il y a une main invisible dans la gestion de cette affaire. Le marché est bien outillé pour se débarrasser de ces intrus. Il y a des agents de sécurité, même la police peut intervenir en cas de besoin. La meilleure solution est que ces vendeurs ambulants soient exclus du marché pour éviter cette concurrence déloyale. Les commerçants paient en tout des taxes d'environ 45 000 FBu chaque mois sans oublier la taxe forfaitaire de l'OBR. Si cette situation persiste, ils affirment qu'ils seront incapables de s'en acquitter.

Le commissaire du marché s'exprime

Le marché de Ruvumera est l'un des grands « approvisionneurs » d'autres marchés de Bujumbura en matière des vêtements de seconde main d'après Léonidas Minani, commissaire dudit marché. Pour lui, il est difficile de différencier les commerçants qui s'approvisionnent pour aller vendre ailleurs et les autres qui restent sur place. Il y a ceux qui font semblant de partir, mais qui restent pour profiter des clients alors qu'ils n'ont pas de places dans ce marché. « Pour faire face à cela, il faut que les commerçants qui sont en ordre avec le fisc nous aident à connaître les intrus, car ils se côtoient à longueur de journées. Pourtant, nous avons appris que parmi les vendeurs ambulants, il y a des intermédiaires des commerçants. Nous ne pouvons pas combattre ce problème sans la contribution effective des commerçants. », indique M. Minani.

Pour remédier à cela, le commissariat du marché a essayé de mettre en place une stratégie visant à faire payer aux vendeurs ambulants 1000 FBu par jour. Actuellement, il reconnaît au plus 60 vendeurs ambulants, mais il est difficile de les différencier avec ceux qui ne s'acquittent pas de cette somme. Raison pour laquelle ces derniers sont toujours nombreux. A titre informatif, sur plus de 2300 places dont dispose le marché de Ruvumera, celui-ci collecte entre 47 millions de FBu et 48 millions de FBu par mois.

Gilbert Nkurunziza

GOUVERNANCE

Diplomatie économique, nouveau mot d'ordre pour les ambassadeurs burundais

La diplomatie économique basée sur la recherche des investissements étrangers, les échanges commerciaux et le transfert des technologies est dans les priorités du ministère en charge des affaires étrangères du Burundi. Il faut que les ambassadeurs s'y mettent, fait entendre Amb. Albert Shingiro, patron de la diplomatie du Burundi

Le 17 septembre 2021, l'Assemblée Nationale a adopté le projet de loi portant organisation du service diplomatique du Burundi. Amb. Albert Shingiro, ministre en charge des affaires étrangères reconnaît que jusque maintenant, le service diplomatique burundais est lacunaire. « Il est jusqu'à présent régi par des décrets, des ordonnances et des notes de service lacunaires », a expliqué le ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement lors de son exposé des motifs. Et d'ajouter : « Cette situation ne favorise guère une gestion claire et responsable du service diplomatique et de la carrière des hommes et des femmes au service de notre diplomatie ».

Finis les déclarations des ambassadeurs sans actions conséquentes

Répondant aux questions des députés, le ministre Shingiro a tenu à clarifier que le mot d'ordre actuel pour les ambassadeurs est la diplomatie économique. « Avec les directives du chef de l'Etat, cela est notre priorité ». Selon lui, cette diplomatie

économique va être basée sur la recherche des investissements étrangers, les échanges commerciaux et le transfert des technologies. « Nous voulons par exemple des investisseurs qui vont créer au Burundi de petites unités de production. Par exemple, pour la transformation des tomates », insiste-t-il.

Les ambassadeurs doivent travailler de manière à ce qu'il y ait des profits en ce qui est du développement, économique au Burundi. Cette politique est inscrite dans leurs cahiers des charges, révèle Amb. Shingiro. « Par exemple, si nous avons mis dans les directives qu'au moins un ambassadeur doit amener deux investisseurs étrangers par an, si le délai s'écoule sans qu'il les ait amenés, celui-ci se verra rappeler. On ne va pas attendre que son mandat de 4 ans se termine », illustre-t-il tout en ajoutant que c'est fini les déclarations des ambassadeurs sans actions conséquentes. Les ambassadeurs sont payés par la population. C'est le contribuable qui paie le salaire des diplomates, les loyers, ... Donc ils doivent servir positivement le pays.

Le Burundi va également appliquer le principe de réciprocité. Si le pays n'enregistre pas de profit via une ambassade, on va le fermer. « C'est le cas de la fermeture de l'ambassade du Burundi à Ottawa au Canada. On a appliqué le principe de réciprocité. Ça fait plus de 20 ans que le Canada n'a pas d'ambassade au Burundi ».

Des attachés commerciaux au près d'ambassades ?

L'honorable Pélate Niyonkuru a, quant à elle, demandé pourquoi le



Amb. Albert Shingiro : « Finis les déclarations des ambassadeurs sans actions conséquentes. Les ambassadeurs doivent travailler de manière à ce qu'il y ait des profits en ce qui est du développement économique au Burundi ».

ministère des Affaires Etrangères ne nomme pas des attachés commerciaux dans les ambassades comme c'est le cas pour les attachés militaires. Selon le ministre Shingiro, les attachés commerciaux sont nommés selon la discrétion de chaque pays. « Il existe des pays qui ont des attachés militaires, commerciaux ou de presse. Cela selon leurs moyens financiers. Avec les moyens limités dont nous disposons, nous ne pouvons pas les nommer. Pour le cas du Burundi, c'est le deuxième conseiller d'un ambassadeur qui joue le rôle d'un attaché commercial », précise le ministre Albert Shingiro.

Pour que les ambassadeurs aient les compétences requises, le député Alice Niyitunga propose de mettre en place une école de diplomatie pour

enseigner les relations internationales. Elle fait référence au Mozambique où une telle école existe. Pour cela, estime le ministre Shingiro, il n'est pas nécessaire d'instaurer cette école, car il existe déjà d'autres institutions qui donnent des formations sur la diplomatie comme l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) ou quelques facultés de l'Université du Burundi. Ce serait une école de trop.

Qu'en est-il des consuls honoraires ?

« Ce sont en grande partie des grands hommes d'affaires ou des avocats qui ont leurs propres moyens et ils sont des bénévoles. Ils sont souvent des retraités pour que le bénévolat n'affecte pas leur vie quotidienne. Ils ont seulement besoin de

l'honneur diplomatique. Ils sont invités dans les conférences », précise le ministre des Affaires Etrangères. Les consuls honoraires ne couvrent pas tout le pays comme les ambassadeurs mais des villes qui sont loin des ambassades. En Tanzanie par exemple un consul honoraire peut être basé à Kigoma. Néanmoins, ils peuvent représenter un pays.

Albert Shingiro prévient : « Même si ce sont des bénévoles, ils doivent avoir des plans d'action et leurs stratégies de mise en œuvre ». Si nous constaterons des défaillances, nous allons les retirer les accréditations. Ce sont les bénévoles. On les remplace facilement ».

Bruce Habarugira

Marché pour bétail de Rwibaga, en proie à milles soucis

La comptabilité communale de la commune Mugongo-Manga et les commerçants du bétail doutent de ce que leur réserve le marché de Rwibaga. Ils craignent une probable diminution des recettes et une augmentation du prix du bétail et, partant, du prix de la viande. Cela au moment où la mise en application de la loi sur la stabulation permanente est prévue au 4 octobre 2021



Le prix du bétail a commencé à augmenter depuis le mois de juillet 2021 au marché de Rwibaga.

La commune Mugongo-Manga est située à une quarantaine de kilomètres de Bujumbura, la capitale économique. La RN7 qui y mène est moins neuve. Dans la localité de Musaga située au Sud de la capitale Bujumbura, un pont détruit est à l'origine d'une déviation qui gêne toujours la circulation. Peu d'activités et de mouvements s'observent sur cette route jonchée généralement d'eucalyptus avec des vues de loin des champs théicoles.

La RN7 ne mène pas directement au chef-lieu de la commune Mugongo-Manga. Avant d'arriver à la paroisse Saint Aloys d'Ijenda (installée là depuis 1946), on dévie vers la route en terre battue sur environ 2 kilomètres.

Jeudi le 16 septembre 2021, une pluie intense tombait vers midi dans cette commune de la province Bujumbura se trouvant sur la crête Congo-Nil.

Arrivée au chef-lieu de la commune Mugongo-Manga, il était difficile de sortir du bus de type « Coaster » qui nous transportait. Des passagers qui se protégeaient la pluie dans le bus échangeaient sur le fait que l'histoire de Mugongo-Manga révèle que tous les jeudis, la pluie doit tomber.

Une heure après, pas question de rester coincé dans le bus en grinçant les dents à cause du froid. Chacun de nous est obligé de descendre du bus pour aller mettre en œuvre les programmes. Les passagers disparaissent dans le brouillard sur un sol glissant. Comme moi, certains avaient pris la direction du marché pour bétail situé au pied de la montagne Rwibaga.

Les mugissements, les bêlements, les cocoricos mêlés à des cris des hommes qui discutaient les prix des bovins ne laissaient aucune minute de silence dans ce marché clôturé par des tubes en fer. Les vendeurs et les acheteurs du bétail tenaient chacun un bâton dans la main afin de mieux le contrôler.

Les prix du bétail en augmentation

Gaston Mpawenimana, un acheteur du bétail informe que le prix du bétail a augmenté depuis le mois de juillet 2021. « Depuis que les éleveurs ont entendu que la loi sur la stabulation permanente sera appliquée en octobre prochain, ils se

sont vite précipités à le vendre sur le marché. C'est pendant les mois de mai et juin que le bétail était en abondance sur le marché », témoigne-t-il. Et de continuer : « Une vache qui était vendue à 1 million de FBu il y a quelques mois se vend actuellement à 1 million 300 mille FBu. Celle qui se vendait à 800 mille FBu se vend aujourd'hui à 1 million de FBu ».

Jérôme Nizigiyimana, acheteur du bétail confirme également que son prix a augmenté. Il avoue qu'une chèvre ou un mouton qui s'achetait à 100 mille FBu au mois de mai et juin dernier s'achète à 150 mille FBu voire plus aujourd'hui. Ce qui impacte les prix de la viande sur le marché.

Selon Célestin Kabwari, comptable de la commune Mugongo-Manga, les recettes collectées chaque jeudi (jour du marché) au marché pour bétail de Rwibaga varie entre 2 millions et 3 millions de FBu.

Pour lui, la taxe payée pour chaque vache est de 3 mille FBu, celle payée pour une chèvre ou un mouton est de mille FBu tandis que celle payée pour une poule est de deux cents FBu.

Ce comptable communal reconnaît l'augmentation du prix du bétail et une diminution de l'approvisionnement en bétail sur le marché. Ce qui pourra impacter la collecte des recettes dans ledit marché et, partant, l'économie de la commune.

Cependant, au cours de la semaine témoin de collecte des recettes organisée en mars 2021, le surplus du montant collecté dans tout le pays a été de 1.793.278.113 FBu. Ce qui a occasionné le changement des percepteurs d'impôts et de la taxe dans la commune. A Mugongo-Manga, ce changement a occasionné une augmentation du budget mensuel communal de 90%, explique M.Kabwari avant de préciser que sur chaque colline, la commune a engagé un percepteur d'impôts.

Il signale que la taxe collectée est affectée aux projets de développement de la commune. « Nous sommes en train de construire un bureau en étage avec un seul niveau. Cela sur financement de la commune elle-même. Le coût de cette infrastructure est de 700 millions de FBu », indique M.Kabwari.

La commune de Mugongo-Manga tire son nom des collines Mugongo et Manga. Elle est frontalière avec les communes d'Isale, Gisozi, Mukike, Muramvya, Nyabiraba et Rusaka.

La population de la commune Mugongo-Manga vit de l'agriculture et de l'élevage. Les plantes principalement cultivées sont le maïs, le blé, le petit pois, les patates-douces, les pommes de terre et la culture d'exportation qui est le thé.

Mélance Maniragaba

GOUVERNANCE

La PAFE accusée d'offrir un service de mauvaise qualité

Depuis quelques mois, le service offert par la PAFE soulève des critiques et des lamentations chez la population. Les demandeurs de documents de voyage doivent désormais attendre longtemps avant d'être servis

À 11 heures de l'avant-midi, nous arrivons devant le portail de la PAFE. A cette heure où le soleil chauffe de plus en plus l'atmosphère, la PAFE est bondée de demandeurs de documents. A l'entrée, les gens continuent à arriver, tandis que d'autres sortent. Les nouveaux arrivants doivent passer par le dispositif de lavage des mains avant d'entrer dans l'espace de contrôle. Mais, cette mesure barrière ne semble pas obligatoire dans cet espace qui constitue le point de convergence des gens de différents horizons. Il y en a qui semblent ne pas être concernés par les mesures barrières contre la Covid-19 et qui entrent sans se laver les mains. Parmi ceux qui prennent la voie de la sortie, certains affichent une mauvaise humeur. Interrogée sur son cas, une grosse musulmane jette l'éponge : « Ce n'est pas compréhensible. J'attends mon passeport depuis trois semaines », rétorque-t-elle très déçue.

Les demandeurs déboussolés

Arrivé dans la cour de la PAFE, on se retrouve au milieu des centaines de gens à la recherche des documents de voyage. Les salles d'attente sont débordées. Les gens trainent devant les bureaux avec des papiers en main. Selon un jeune garçon qui attend sur la file, il n'est même pas facile de déposer son dossier. « J'ai dû attendre depuis 8 heures



Les demandeurs de passeports biométriques sont obligés d'attendre pendant plusieurs mois pour en avoir.

du matin et j'attends toujours », se lamente-t-il. Vaincues par la fatigue et le soleil, certaines gens en attente d'une quelconque réponse s'assoient par terre, adossées contre le mur. Dans une salle construite dans la cour pour abriter les gens qui attendent leurs documents, une foule nombreuse attend en silence. La lassitude semble leur avoir imposé le silence. Toutes les places sont occupées et beaucoup de gens sont obligés de rester debout. Après un moment, un policier en tenue d'officier sort de son bureau voulant s'enquérir de la situation. « Y aurait-il quelqu'un qui a déposé son dossier plus tôt que 2 semaines? », interroge-t-il d'une voix un peu moqueuse. Dans la foule, des voix

s'élèvent. Les uns disent avoir déjà attendu plus de trois mois. Pour d'autres, c'est deux mois ou alors plus de 30 jours d'attente. Pour une des personnes sur place, on pourrait facilement penser qu'on crée cette situation pour pouvoir exiger des pots de vin.

Le service offert aux guichets de l'intérieur du pays mal apprécié

Les gens qui ont demandé leurs passeports étant à l'intérieur du pays sont les plus malheureux. Cet entretien que nous avons eu avec un membre de cette catégorie en dit long. Originaire de la province

de Bururi, Cédric Kaneza regrette avoir perdu son temps à venir dans la capitale économique. En effet, après avoir attendu pendant deux semaines, il a dû se déplacer sur Bujumbura au siège de la PAFE pour demander son passeport. Malheureusement, ce jeune homme vient de passer deux semaines à Bujumbura à attendre son passeport en vain et risque de retourner chez lui mains bredouilles. « J'ai déjà attendu deux semaines et je vais retourner à la maison sans avoir reçu mon document », s'indigne-t-il.

Selon Kaneza, les employés des guichets créés dans certaines provinces de l'intérieur du pays ne devraient pas limiter leur service à

l'enregistrement des demandeurs. « Ils devraient nous informer sur l'avancement de nos dossiers. Je ne serais pas obligé de venir ici si j'étais informé sur ce retard », explique l'homme un peu déçu.

Des facteurs administratifs à l'origine de ces difficultés

Selon les propos du ministre de l'Intérieur Gervais Ndirakobuca, la nouvelle politique de surveillance des déplacements vers les pays du golfe arabo-persique exige une analyse minutieuse des documents déposés avant de leur octroyer les documents de voyage. Répondant aux questions des parlementaires à Kigobe où il était invité pour défendre le projet de loi portant modification de la loi sur le déplacement des personnes, le ministre de l'Intérieur a promis que son ministère va travailler à la mise en place des moyens nécessaires pour aider les demandeurs des documents de voyage à demander leurs passeports en ligne.

Dans la foulée, le ministre Ndirakobuca a rappelé que le gouvernement n'a pas renouvelé le contrat de fabrication des passeports biométriques avec la société CONTEC Global. En effet, le gouvernement se préparerait à prendre en mains tout le processus de fabrication des passeports biométriques. Alors que le contrat aurait été renouvelé en mai 2021, les difficultés d'accéder au passeport se seraient manifestées depuis le mois d'avril 2021.

Nous n'avons pas pu avoir la réaction du Commissaire Général des Migrations qui nous a cependant promis de s'exprimer ultérieurement.

Jonathan Ndikumana

La Cogenco au bord de la faillite

Au cours de la campagne 2020-2021, la Compagnie de Gérance du Coton «Cogenco» a produit 1010 tonnes d'or blanc. Malgré cette production, cette société est au bord du gouffre. Elle est très endettée et le niveau de sa dette est supérieur à la normale. Avec le processus de signature d'un contrat de partenariat public-privé entre l'Etat et l'Afritextile, on espère que cette société de production et de transformation du coton graine en coton fibre pourra se revivifier un jour



La filière cotonnière connaît pas mal d'embûches.

La Cogenco a produit 1010 tonnes de coton au cours de la campagne 2020-2021, soit 67% de la production attendue, a indiqué vendredi le 17 septembre 2021 Gustave Majambere, DG de la Cogenco. Selon lui, il y a eu une avancée par rapport à la production de la campagne de 2019-2020 qui est évaluée à 763 tonnes. Dans l'objectif de développer cette filière, cette autorité fait savoir que pas mal d'activités visant le développement de la filière coton ont été réalisées. 50 coopératives de cotonculteurs ont été créées et agréées. Avec l'appui du projet Cotton Victoria, la Cogenco a bénéficié d'un tracteur. Une réserve cotonnière de 50 ha qui a été déjà subtilisée à Rugombo précisément à Rugomero a été récupérée. On a fait des essais sur l'adaptabilité du coton à Cankuzo.

Des essais d'homologation de nouvelles variétés du coton (5 variétés maliennes) ont été aussi menés. Et d'ajouter des essais d'épuration des anciennes variétés qui sont entre autres Jiza et Stam 42. De plus, dans l'optique d'améliorer les conditions de vie des cotonculteurs, le prix d'achat du coton par kg a été revu à la hausse et est passé de 600 FBu à 700 FBu.

Un endettement supérieur à la normale

Malgré ces réalisations, la Cogenco

est confrontée à pas mal de griefs. Selon Majambere, cette société est au bord du gouffre. Elle baigne dans de grandes difficultés financières. Ce qui handicape la mise en œuvre de son plan d'action. Le niveau de la dette de cette société dont l'Etat est actionnaire à 100% est supérieur à la normale. De plus, elle n'est pas à mesure de s'acquitter des dividendes dus à l'Etat. D'autres défis sont entre autres le manque de terres pour réaliser des extensions, le faible niveau d'encadrement observé dans certains secteurs cotonniers, le manque de fertilisants et

le retard dans l'acquisition des produits phytosanitaires

La Cogenco compte sur Afritextile

Puisque cette société fait face à beaucoup de difficultés financières, Majambere laisse entendre que la négociation de la signature d'un contrat de Partenariat public-privé entre la société Afritextile et l'Etat est en cours pour inverser la tendance. Et d'ailleurs, cela a été adopté par le conseil des ministres du 9 décembre 2020. Selon lui, le processus de restructuration de la Cogenco est donc en marche et est conduit dans une synergie impliquant la direction de la Cogenco, la commission mise en place par le ministère de tutelle et Afritextile. Jusqu'à maintenant, un pas important est déjà franchi dans la mise en œuvre de ce contrat. Ce sont notamment l'élaboration et l'adoption du mémorandum d'entente entre l'Etat et l'Afritextile, la signature de la convention de financement de l'audit de la Cogenco qui est en cours et qui sera suivie très prochainement par la valorisation du patrimoine de la Cogenco.

Parmi les activités prévues pour redynamiser la Cogenco, il y a aussi la réhabilitation de l'une des deux unités d'égrenage dont dispose l'usine, aujourd'hui non fonctionnelle. «Notre usine est dans un état de vétusté très avancé et essuie beaucoup de pannes pendant la campagne de ré-

colte du coton. Pendant cette campagne, une seule unité d'égrenage est fonctionnelle», déplore t-il.

Notons que c'est en 1947 qu'a été créé le Comité de Gestion des Réserves Cotonnières (COGERCO). Elle était une société communautaire réunissant la République Démocratique du Congo actuel, le Rwanda et le Burundi vers les années 1960. Les deux partenaires du Burundi, à savoir le Congo et le Rwanda se sont retirés de la société communautaire respectivement en 1961 et en 1967. De 1967 à 1977, le COGERCO avait pour mission la vulgarisation et la collecte du coton graine. L'usinage et la commercialisation du coton fibre étaient assurés par une société privée dénommée RUZIZI. En 1977, l'usine d'égrenage qui appartenait à la société RUZIZI fut nationalisée et rattachée au COGERCO. Durant la période allant de 1977 à 1984, le COGERCO fonctionnait comme un département ministériel. Avec le décret-loi n° 100 /81 du 19 juin 1984, le comité de gestion des réserves cotonnières a changé d'appellation. Il sera désormais connu sous le nom de COGERCO (Compagnie de Gérance du Coton) sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Actuellement, la COGERCO est une société publique (SP) conformément à la loi n° 1/09 du 30 mai 2011 portant code des sociétés publiques et à participation publique.

Jean Marie Vianney Niyongabo

ELEVAGE

Adieu la divagation des animaux !

La loi sur la stabulation permanente entre en vigueur le 4 octobre 2021. Les éleveurs évoquent des difficultés liées au manque de fourrage consécutif à l'exiguïté des terres arables. Le ministère en charge de l'élevage encourage les éleveurs à développer d'autres types d'aliments pour nourrir le bétail au lieu de se débarrasser de leurs troupeaux

Les habitants de la province Bubanza apprécient la politique d'élevage intensif. Ils espèrent que ce programme va dége-ler les conflits éternels opposant les éleveurs aux agriculteurs. Cependant, les éleveurs ne sont pas suffisamment préparés pour se conformer à la réglementation.

Ils demandent à l'Etat d'intensifier les cultures fourragères et de vulgariser les races améliorées plus productives. Pour le moment, les frisonnes sont hors de prix. A Buringa une vache de race améliorée coûte autour de 7 millions de FBu. Un prix qui n'est pas à la portée de toutes les bourses. A Bururi, les éleveurs s'approprient à mettre en œuvre la loi instaurant la stabulation permanente. Le fourrage est déjà disponible. « Nous avons déjà planté des herbes fixatrices sur les fossés antiérosifs qui serviront de fourrage. Ceux qui ont assez des lopins de terre ont réservé des espaces pour la culture des plantes fourragères », témoignent les habitants.

La stabulation permanente aura des retombées positives au niveau des ménages. « La nouvelle pratique d'élevage va accroître la production agricole. Cette fois-ci, la bouse de vache sera bien conservée en grande quantité », indique un habitant de la commune Bururi.

Kayanza, un bon élève

Même son de cloche chez les éleveurs de la commune Butanganzwa de la province Kayanza qui saluent la mesure interdisant la divagation des animaux domestiques. Cette loi a plusieurs avantages. La stabulation permanente va améliorer considérablement la santé animale et accroître la production. Cependant, ils déplorent l'exiguïté des terres arables qui ne leurs permet pas de développer les cultures vivrières et le fourrage. « Les chèvres qui restent dans les étables sont moins exposées aux maladies et se développent vigoureusement ».

Toutefois, ils signalent le manque d'espaces pour vulgariser les cultures fourragères. D'ailleurs, certains éleveurs n'ont pas de fourrage. La nuit tombée, ils vont grignoter les tripsacum chez les voisins. Les agri-éleveurs apprécient Adelin Niyonsaba, directeur du bureau de l'Environnement de l'Agriculture et l'Elevage provincial estime que les éleveurs ont été sensibilisés sur la mise en œuvre de cette pratique depuis trois ans. De surcroît, la loi est déjà en vigueur. Il est strictement interdit de laisser les animaux d'élevage dans la nature.

Un marché de bétail en effervescence

De peur d'être sanctionnés pour non application de la loi sur la stabulation permanente les éleveurs préfèrent réduire leurs troupeaux. Au marché de Rwibaga en commune de Mugongo-Manga, les prix des vaches explosent ces derniers jours. Une génisse coûte entre 1 000 000 et 1 300 000 FBu alors qu'un veau se négocie à 900 000 FBu. Pour Gaston Mpawenimana, boucher rencontré sur place, les prix restent élevés. Pour lui, le marché risque d'être stabilisé d'ici peu. En avril dernier, il y



De peur d'être sanctionnés pour non application de la loi sur la stabulation permanente les éleveurs préfèrent réduire leurs troupeaux.

avait beaucoup de vaches et les prix étaient en baisse. A l'heure actuelle, les vaches sont en nette diminution. Ceux qui s'approvisionnent à ce marché craignent la pénurie des vaches, et partant, la hausse du prix de la viande.

Comme alternative, Emmanuel Ndorimana, assistant du ministre de l'Agriculture et de l'Elevage invite la population à développer d'autres types de fourrage (sons de riz, herbes sèches...) au lieu de vendre leur bétail. Il rassure que le gouvernement est à l'œuvre pour soutenir l'élevage. « Il n'y aura pas de délais de grâce. Les éleveurs ont eu le temps de se préparer sur tous les plans », insiste M. Ndorimana.

Quid des mesures d'accompagnement ?

Du côté du gouvernement, la loi préconise la détermination des zones publiques d'élevage, la disponibilité et la vulgarisation des semences fourragères. L'article 36

de cette loi recommande l'extension du service d'encadrement de proximité. Les techniciens vétérinaires doivent être déployés dans toutes les zones et les agents communautaires de santé animale dans toutes les communes.

Dr Bosco Ntirandekura distingue trois types d'élevage, à savoir : l'élevage extensif, l'élevage semi-intensif et l'élevage intensif. Il revient au pays de choisir un modèle adéquat dans la limite des moyens financiers des agri-éleveurs. « Avec la mise en application de l'élevage intensif, il y a un grand risque d'enregistrer un manque criant de fourrage dans un contexte de démographie galopante ». S'il y a des ménages qui hésitent encore à pratiquer la stabulation permanente, cela démontre que la loi n'a pas été vulgarisée suffisamment vulgarisée.

Régionaliser l'élevage

D'après Christophe Harerimana de l'association des éleveurs de la

commune Gihanga dans la région naturelle de l'Imbo, on a encore du pain sur la planche pour appliquer la loi sur la stabulation permanente. « Il manque des espaces pour cultiver les plantes fourragères. Pire encore, l'été dure plusieurs mois dans la région naturelle de l'Imbo. C'est une région aride qui n'est pas favorable à la culture des plantes fourragères », déplore-t-il.

Dr Ntirandekura, expert-vétérinaire, l'organisation des éleveurs en association va permettre de pratiquer l'élevage intensif. Pour ce faire, il faut diligenter des recherches pour identifier les espèces favorables à chaque région. Ce sont des préalables pour la réussite de ce programme.

Pourquoi pratique-t-on la stabulation permanente ?

La loi instaurant la stabulation permanente au Burundi a pour objet de déterminer les modes d'élevage autorisés, les conditions requises pour bien pratiquer l'élevage en stabulation permanente de tous les animaux domestiques. Ce sont des mesures d'accompagnement pour la mise en application de cette loi.

La mesure a été prise pour améliorer les conditions de vie des populations, justifie M. Ndorimana. Ce cadre du ministère en charge de l'élevage estime que la stabulation permanente vient également pour endiguer la propagation des maladies. En outre, cette mesure vient appuyer la mise en œuvre du programme de reboisement « Ewe Burundi Urambaya » dans la mesure où les animaux domestiques ne vont plus brouter dans les espaces reboisés.

Benjamin Kuriyo



Produit du mois de Septembre



Dans notre série de présentation du produit du mois, Imprimerie Hope Design propose pour le mois de septembre les bannières volantes aux couleurs de votre entreprise.

En effet, la bannière volante personnalisée constitue un support publicitaire par excellence, à la fois pratique, pas cher, et disponible sur différentes dimensions (3m, 4m, 5m). Cet outil si attractif permet de présenter des informations en tout lieu et en toute circonstance. C'est parfait pour une communication marketing à la fois percutante et durable dans le temps.

#ForYourSuccess



Votre partenaire en communication imprimée



Siège
Chaussée d'Uvira à 400 m de l'Ex-BINUB
Fixe : (+257) 22 27 59 44
Mob : (+257) 76 109 109

Agence
Rohero II, Avenue MOSO N°23
Fixe : (+257) 22 27 59 44
Mob : (+257) 76 109 109

Site web: www.hopedesign.bi
E-mail: hopedesign@hopedesign.bi

ENVIRONNEMENT

Commune Mukaza

Celui qui jette des déchets dans la rue sera désormais sanctionné

Le comportement de jeter les bouteilles en plastique ou d'autres sortes de déchets dans la rue devrait être changé. Cela dans l'optique de protéger l'environnement. Sinon, des sanctions sont prévues. La commune de Mukaza prend le devant. Une amende de 10 mille FBu sera infligée aux auteurs de ce délit à partir du 1^{er} octobre 2021



La population devrait changer de mentalités pour vivre dans une ville résiliente et propre.

La mairie de Bujumbura en collaboration avec l'Union Européenne a organisé ce samedi 18 septembre 2021 une activité de collecte des déchets sur la rivière Kanyosha. Claude Bochu, ambassadeur de l'UE au Burundi fait savoir que c'est dans le but de protéger l'environnement. Avec la présence des sociétés de recyclage des déchets à cette activité, Bochu indique que les déchets peuvent être une opportunité au lieu de constituer un défi. On fabrique des briquettes utilisées dans la cuisson à la place du charbon de bois. Et cela contribue à la lutte contre le déboisement. Il invite la population à prendre la question de la protection de l'environnement dans ses mains.

La sensibilisation recommandée

Les habitants de la zone Kanyosha présents à ces activités se réjouissent du fait que l'Union Européenne et la mairie de Bujumbura ont

pris le devant dans la protection de l'environnement. Yvonne Kezakimana, une de ces habitants indique que la rivière Kanyosha est devenue un dépotoir pour certains ménages des quartiers riverains. On y jette chaque jour des ordures ménagères. Selon lui, ce comportement devrait être changé, car il est nuisible à la santé de l'écosystème du lac Tanganyika. Même son de cloche chez Jacqueline Ciza, habitant le quarti-

er Kinanira II. Selon elle, chaque ménage devrait avoir une poubelle destinée aux déchets. Pourtant, elle déplore que la plupart des ménages n'en disposent pas. Ils les jettent dans la rivière Kanyosha à vu et au su de tout le monde. Ces habitants déplorent aussi que c'est devenu une habitude de jeter les bouteilles en plastique et d'autres déchets dans la rue. Ils demandent à l'administration de maximiser les

séances de sensibilisation pour mettre fin à cette mauvaise pratique. Selon eux, la population devrait changer de mentalités pour vivre dans une ville résiliente et propre.

Inculquer à la population la culture de la protection de l'environnement

Arthémon Mvuyekure, chef de

zone Kanyosha laisse entendre que l'organisation de cette activité de collecte des déchets sur la rivière Kanyosha est une bonne chose. Selon lui, c'est une occasion d'inculquer à la population la culture de la protection de l'environnement.

Celui qui a représenté la mairie de Bujumbura s'en réjouit. Il invite tout le monde à protéger l'environnement. Selon lui, c'est un devoir pour tout le monde. Il fait un clin d'œil à ceux qui jettent les bouteilles en plastique ou d'autres déchets n'importe où. Cela dégrade l'environnement. De plus, ça fait que les caniveaux sont bouchés. Ce qui est à l'origine des inondations récurrentes qui s'observent dans la ville de Bujumbura chaque fois qu'il pleut. Il demande à la population de les jeter dans des poubelles. Sinon, des mesures pour inverser la tendance pourront être prises aux récalcitrants.

Notons que la commune Mukaza va bientôt commencer à sanctionner ceux qui jettent des déchets dans la rue. Dans une réunion organisée lundi le 20 septembre 2021 par Rénovât Sindayihebura, administrateur de la commune Mukaza, on va infliger une amende de 10 mille FBu à celui qui sera attrapé en train de jeter des bouteilles plastiques ou d'autres déchets dans la rue. La mise en œuvre de cette mesure est fixée à partir du 1^{er} octobre 2021.

Jean Marie Vianney Niyongabo

Commerce du miel

Son conditionnement requiert toute une panoplie d'exigences

Le miel est un produit accessible à tout le monde et qui est vendu même dans de petites boutiques du quartier. Pourtant, la manière dont il est parfois conditionné ou emballé ne convainc pas tout le monde. Pour qu'il garde sa qualité, il y a des pratiques à éviter

Dans notre dossier rédactionnel sur l'apiculture, nous avons développé les problèmes qui hantent ce secteur ainsi que tout ce qui est connexe à l'abeille et au miel. Pour que cette denrée (le miel) parvienne au citoyen où qu'il soit, dans la plupart des cas il doit l'acheter dans les maisons qui la vendent telles que les alimentations ou les boutiques.

Dans la ville de Bujumbura, plus précisément dans la zone de Buyenzi, certaines des boutiques que nous avons visitées à la 8^{ème} et la 9^{ème} avenue affichent le miel dans les rayons. Ce produit est généralement emballé dans des bouteilles en plastique à eau minérale «Kinju» de 1,5 l et des bouteilles de mayonnaise. Le coût d'un kilo de miel est compris entre 7000 FBu et 9000 FBu, et la bouteille d'eau minérale remplie de miel s'achète à 18 000 FBu.

Les boutiquiers qui se sont confiés à Burundi Eco affirment que le miel qu'ils vendent provient de l'intérieur du pays. Ils ont des four-

nisseurs potentiels, des apiculteurs ou des intermédiaires. Mais ces commerçants ignorent les conditions dans lesquelles le miel doit être conservé. Certains d'entre eux affirment avoir chauffé le miel pour le fluidifier quand ils veulent le transborder dans d'autres récipients. Ce qui compte pour eux c'est de vendre leur produit dans les meilleurs délais tout en engrangeant des bénéfices. Qui plus est, des rumeurs circulent disant que certains commerçants mélangent le miel avec le sucre ou la mélasse afin de gagner beaucoup plus.

Qu'en disent les professionnels ?

Gervais Katiyunguruza, directeur général de la société Akuki Kuka Inka (AKI) qui produit un vin à base du miel burundais indique que cette denrée dispose de son propre sucre naturel. Il est inutile d'en ajouter un autre.

En ce qui est du conditionnement et de la conservation du miel, les emballages en plastique ou en verre peuvent être utilisés. Simple-ment, il faut que leur propreté soit assurée. Pourtant, le contenant le plus recommandé c'est le verre. Une bouteille ou un bidon en plastique devrait être utilisée pour une conservation de courte durée, par exemple dans le transport. Pareils récipients risquent de dénaturer le miel. Pourtant, tous les plastiques ne sont pas recommandés pour con-



Le miel ne doit pas être conservé n'importe comment. Il y a des exigences à respecter à tout prix.

server les produits alimentaires, car nombreux d'entre eux ne remplissent pas les normes internationales exigées. Par exemple, les bouteilles d'eau minérale ne sont pas bonnes à conserver le miel pour une longue durée.

En ce qui est de la conservation, M.Katiyunguruza préconise que le

miel doit être placé dans un endroit frais à une température comprise entre 15°C et 20°C, car il est interdit de le conserver dans un endroit très chaud ou très froid.

Pour les personnes inconscientes qui mélangent le miel avec le sucre ou la mélasse pour gagner beaucoup plus, cela est vivement décon-

seillé parce que le miel ne devrait en aucun cas être mélangé avec un autre produit. Il risque de perdre sa qualité et d'être nuisible à la santé des individus qui le consomment. Même celles qui lui ajoutent de l'eau doivent être découragées. Cela dilue le miel et le dénature progressivement.

Attention à la cuisson !

Pour M.Katiyunguruza, les commerçants qui chauffent du miel pour le fluidifier dans le but de le transborder dans d'autres récipients doivent le faire soigneusement. La liquéfaction du miel ne se fait pas n'importe comment. Il ne faut pas que le feu soit en contact direct avec le miel parce qu'il y a risque de caraméliser cette denrée aussi importante. La plupart d'entre eux ne sont pas en mesure de limiter la température. Ce ne sont que les professionnels qui peuvent le faire. Ceux qui savent comment éviter le choc thermique en utilisant ce que l'on appelle «bain-marie». Pour bien le faire, il faut exposer le contenant du miel au soleil pour ne pas dénaturer ce produit ou lui faire perdre sa qualité.

Toutefois, Frère Silas Nimpagaritse, expert en apiculture, va plus loin en disant qu'il ne faut jamais cuire le miel et que celui-ci ne doit pas être conservé dans un récipient autre que le verre.

Gilbert Nkurunziza

AGROALIMENTAIRE

Le lait et ses dérivés : des bienfaits mais aussi des risques

Le lait est considéré par beaucoup comme une boisson qui procure un bien-être idéal. Pas mal de gens le consomme fréquemment. Les vertus laitières peuvent être obtenues en buvant ce liquide, mais aussi en consommant ses produits dérivés. Dans ce numéro rédigé dans le cadre de notre dossier rédactionnel sur la filière lait, nous allons découvrir les principaux produits dérivés du lait

Le lait et ses dérivés contiennent des nutriments essentiels pour la santé humaine. Ils sont une source importante de l'énergie alimentaire, de protéines de haute qualité et de matières grasses. Leur consommation permet de diversifier les régimes à base de plantes, selon les experts en nutrition. Boire le lait quotidiennement aide à construire une alimentation équilibrée. Il contient le calcium, les vitamines A, B et D ainsi que le phosphore.

Quelques bienfaits du lait

En France, le Programme National Nutrition Santé recommande de consommer trois produits laitiers par jour et de miser sur leur variété pour équilibrer les apports en calcium, matières grasses et sel. On considère que 100 à 150 ml de lait correspond à un produit laitier, selon le Figaro Santé.

Le nutritionniste Aloys Niyongabo précise que le lait permet un équilibre de nutriments du fait qu'il est naturellement riche en nutriments, et qu'il est équilibré par une proportion unique de glucides et de protéine, en plus du calcium, du phosphore et de la vitamine D. Il permet



Le lait et ses dérivés contiennent des nutriments essentiels pour la santé humaine dont le calcium, les vitamines A, B et D.

également aux os et aux dents d'être solides. 99% du calcium présent dans l'organisme sont stockés dans les os et les dents. Le lait permet une bonne santé des muscles et du sang. Quand le calcium ne se trouve pas dans les os ou dans les dents, il se trouve dans les muscles, le sang et le liquide intercellulaire. Il permet également de rester mince. Non seulement les buveurs de lait tendent à avoir des os plus forts, mais ils adoptent aussi des alimentations globalement plus saines et ont tendance à être plus minces (surtout au niveau de l'abdomen) que ceux qui ne boivent pas ce fluide nutritif. Il permet d'hydrater le corps humain, de prendre soin de la peau en l'aidant à maintenir un teint beau et doux. Le lait aide aussi à réduire la tension artérielle étant donné qu'il

est pauvre en sodium, et contient aussi du potassium.

Les épines ne manquent pas

Selon la FAO, comme tous les autres types d'aliments, le lait et les produits laitiers peuvent causer des maladies d'origine alimentaire. La qualité du lait peut être affectée par des facteurs tels que la contamination par des agents pathogènes et leur multiplication, des additifs chimiques, la pollution environnementale et la dégradation des nutriments. Des éléments chimiques peuvent être accidentellement introduits dans le lait et les produits laitiers en les rendant dangereux et impropres à la consommation. Cette

organisation onusienne précise que les éléments chimiques dangereux sont entre autres les détergents, les désinfectants des pis, les désinfectants de laiterie, les anti-parasitaires, les antibiotiques, les herbicides, les pesticides et les fongicides.

Le nutritionniste Niyongabo indique qu'il peut y avoir des problèmes pour les personnes allergiques aux produits laitiers. Ces allergies peuvent causer des diarrhées, des vomissements et des anorexies.

Les spécialistes recommandent de donner du lait aux enfants qui ont au moins 6 mois. C'est aussi la recommandation de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Voici quelques produits dérivés du lait

Le lait liquide comprend des produits tels que le lait pasteurisé, le lait écrémé, le lait standardisé, le lait reconstitué, le lait à ultra-haute température (UHT) et le lait fortifié.

Les fromages qui sont obtenus par coagulation des protéines du lait sont séparées du lactosérum. Il existe des centaines de variétés de fromages et beaucoup d'entre elles sont caractéristiques d'une région particulière du globe.

Le beurre est un produit laitier gras. Il est produit par le barattage du lait ou de la crème. Dans de nombreux pays en développement, le beurre traditionnel est obtenu par le barattage du lait entier acidulé.

Le lait en poudre est obtenu à partir de la déshydratation du lait et se présente généralement sous forme de poudre ou de granulés.

La crème est la partie du lait qui est relativement riche en matières grasses. Elle est extraite par centrifugation ou écrémage du lait. Les produits à base de crème sont notamment la crème recombinaée, la crème reconstituée, les crèmes préparées, la crème liquide préemballée, la crème à fouetter, la crème emballée sous pression, la crème fouettée, la crème fermentée et la crème acidifiée.

Le yaourt ou lait ferment. Il est obtenu à partir de la fermentation du lait en utilisant des micro-organismes appropriés pour atteindre le niveau souhaité d'acidité.

Bruce Habarugira

Cibitoke-Rugombo

GASOME, une unité de transformation qui se recherche

La politique nationale encourage depuis un certain temps la création des unités de transformation agro-alimentaire. Cependant, des difficultés liées à l'insuffisance de matière première et au manque de financement ralentissent les progrès de l'unité de transformation du jus de banane « GASOME » tenue par les coopératives DOGODOGO et CODCO



Alors qu'ils affirment être décidés à développer leur business et à diversifier leurs produits, les associés de cette entreprise font toujours face à certains défis.

L'entreprise GASOME se trouve à plus ou moins deux km du chef-lieu de la province de Cibitoke. Retirée à l'intérieur du quartier, l'entreprise GASOME ne se fait remarquer que par une petite pancarte dressée sur les abords de la RN5. Rien d'anormal. Pas de bruits ni d'odeurs. L'entreprise naissante se développe en silence à l'intérieur d'une clôture en briques cuites construite de manière très rudimentaire. Un portail en tôles ondulées permet d'empêcher l'accès des étrangers à ce lieu où est transformé le jus de bananes. Sur un mur non encore couvert de ciment, un écriteau indique l'adresse de l'entreprise. Dans cet après-midi, personne n'est visible sur les lieux. Le portail est fermé.

En outre, les travaux se poursuivent à l'intérieur. Après quelques minutes d'attente, un des employés de l'entreprise vient ouvrir le portail. A l'intérieur de la clôture, rien ne fait la différence entre l'usine et une simple maison d'habitation.

A l'intérieur de la maison, seule une petite table sert d'écrivoire et

quelques cartons sont encore rangés dans une pièce donnant directement à l'entrée. Dans un coin, on peut voir une bombonne adossée contre le mur et une machine servant à la fabrication du jus. Pour Elimereck Ndiokubwayo, notre interlocuteur, cette machine aide à chauffer le jus avant la mise en bouteille. Ce jour-là, on n'avait pas procédé à la fabrication du jus. Deux jeunes garçons dont un chargé du marketing étaient occupés à amener au marché des cartons de jus qui étaient déjà prêts.

Une production multipliée par dix en 2 ans

L'entreprise GASOME connaît un manque criant en termes de matéri-

els techniques. En outre, il suffit de connaître origines pour comprendre ses avancées actuelles. Selon Elmereck Ndiokubwayo, cette unité de transformation n'est vieille que de 2 ans. Cependant, elle est parvenue à augmenter fortement la production, passant de 10 cartons, soit 250 bouteilles par semaine au début à 100 cartons, soit 2500 bouteilles par semaine aujourd'hui. Cette unité de transformation agro-alimentaire créée par des personnes groupées dans une coopérative semble avoir avancé dans le temps malgré les défis auxquels elle fait face. Aujourd'hui, cette usine en gestation parvient à écouler tous ses produits. Après s'être offert un espace au marché de Cibitoke, elle a déjà commencé à élargir son mar-

ché à la ville de Bujumbura. Mais, Ndiokubwayo reconnaît qu'ils cherchent encore à élargir davantage le marché d'écoulement.

Alors que l'entreprise a été lancée à ses débuts par trois personnes seulement qui se faisaient aider par des travailleurs journaliers, l'équipe est aujourd'hui composée de 26 personnes au total, soit 20 associés et 6 salariés. Parmi eux figurent trois femmes dont l'une est chargée de la gestion des avoirs de l'entreprise.

Des défis sont encore nombreux

Alors qu'ils affirment être décidés à développer leur business et à diversifier leurs produits, les associés

de cette entreprise font toujours face à certains défis. La province de Cibitoke a la réputation d'être une des provinces du Burundi où la production de la banane est bonne. « Les fruits sont abondants en province de Cibitoke, mais tous les autres fruits connaissent des périodes de pénurie sauf les bananes », a-t-il confié. Malheureusement, cela n'empêche pas que l'unité de transformation ait des difficultés liées à l'approvisionnement de temps en temps. Interrogé sur les retombées des périodes de pénurie des bananes, Ndiokubwayo affirme que leur entreprise est obligée d'assumer la volatilité des prix de bananes sur le marché. Cependant, le prix d'une bouteille de jus de banane ne change pas. Ce qui constitue un défi majeur pour cette unité de fabrication.

D'autres difficultés sont liées au manque d'emballages. Alors qu'ils doivent utiliser des bouteilles en verre à usage unique, les rassembler n'est pas chose facile. « La question liée au manque d'emballages est réelle. Nous les obtenons difficilement et les prix varient alors que celles importées coûtent cher », a-t-il expliqué.

Alors qu'il affirme que l'objectif de la création de cette entreprise est de générer des profits et d'offrir aux jeunes de l'emploi, Ndiokubwayo souligne que le défi majeur consiste au manque de machines modernes et de moyens adaptés pour augmenter la production et élargir le marché partout dans le pays.

Jonathan Ndikumana

EDUCATION

Rumonge

Le ministère devrait suivre de près le fonctionnement des écoles privées

L'école privée «Sun rise school» a été fermée pour non agrément. Les parents sont dans la tourmente et ne savent pas où placer leurs enfants. Ils demandent au ministère ayant l'éducation dans ses attributions de faire connaître les écoles privées fermées pour éviter la désorientation des parents

C'est par ordonnance ministérielle que l'école privée «Sun rise school» a été fermée sur décision du ministère ayant l'éducation dans ses attributions, a indiqué Rémy Ndayikengurukiye, directeur communal de l'éducation à Rumonge.

Il fait savoir que l'école a été fermée parce qu'elle n'était pas encore agréée par le ministère de tutelle malgré de multiples avertissements. Les responsables de cette école sont tenus de se conformer à la loi. Par après, le ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique qui ordonnera sa réouverture.

Les parents désorientés

Un des parents se dit désorienté car il ne sait pas où ces enfants vont étudier. « Nous n'avons pas été avertis à temps que l'école sera fermée », déplore-t-il.

Il indique que leurs enfants sont pour le moment dans la rue et qu'ils



Les parents saluent l'implantation des écoles privées qui participent au désengorgement des salles de classe, mais demandent au ministère de suivre de près le fonctionnement de ces écoles privées.

ne savent plus où les caser pour poursuivre leurs études. « Le directeur communal de l'éducation devrait autoriser les enfants à fréquenter les écoles publiques ou privées et vice versa », suggère-t-il.

D'ailleurs, les parents ne sont pas responsables de cette situation malheureuse. Ce sont les élèves qui en paient un lourd tribut. Certains parents indiquent que c'est incompréhensible qu'une école qui vient de passer huit ans à former la jeunesse Burundaise puisse passer toute cette période sans agrément alors que les responsables scolaires y opérait régulièrement des inspections.

L'école « Sun rise school » était une école fondamentale privée et allait jusqu'en 8^{ème} année, selon le responsable de cette école. Celui-ci demande au ministère de l'Education Nationale de lui accorder un délai de grâce pour se conformer à la loi. Ce responsable indique que cette école dispensait un enseignement de qualité car, pour cette année scolaire passée, trois élèves de la 6^{ème} année ont réussi l'examen d'excellence.

A la croisée des chemins !

Les responsables de l'école « Sun rise school » souligne aussi que cer-

tains parents avaient déjà payé les frais d'inscription pour leurs enfants. Pour le moment, ces parents sont à la croisée des chemins et ne savent pas encore si l'école va rouvrir ou pas.

Les parents demandent que le ministère puisse rendre public la loi qui régit les écoles privées pour éviter les multiples désorientations des parents et des élèves. « Le ministère devrait faire connaître quelques semaines avant la rentrée scolaire les écoles privées qui sont autorisées à accueillir les nouveaux élèves », insistent-ils.

Une nouvelle école privée voit le jour

Le complexe scolaire Sheikh Hamdani de Gatete en commune de Rumonge a ouvert ses portes avec cette rentrée scolaire. Il dispose de trois filières de formation, à savoir : la section économique, La biochimie et les sciences de la terre ainsi que la 7^{ème} année de l'école fondamentale, a indiqué le directeur de cette école.

Cette école a été mise en place par la fondation Al Marktoun de Dubai pour appuyer les efforts du gouvernement en matière d'éducation et surtout promouvoir une éducation de qualité. Il précise que les élèves ne paieront pas le minerval et que l'école dispose d'un personnel enseignant, administratif et d'un personnel d'appui permanent.

L'école est dotée d'une bibliothèque et d'un laboratoire très équipé afin

de dispenser un enseignement de qualité.

Une initiative salubre

Les parents saluent l'implantation des écoles privées qui participent au désengorgement des salles de classe, mais demandent au ministère de suivre de près le fonctionnement de ces écoles privées. « Il ne faut plus permettre aux écoles-boutiques dont les responsables font du business en lieu et place d'une la formation de qualité d'ouvrir ».

Les ONGs qui œuvrent dans le domaine de l'éducation devraient travailler en collaboration avec le ministère de l'Education Nationale pour rehausser la qualité de l'enseignement, car le niveau a énormément baissé au niveau des écoles.

Les élèves demandent au ministère de renforcer l'enseignement technique et professionnel, car bon nombre d'élèves qui terminent le cycle fondamental s'orientent dans les écoles techniques et professionnelles pour maximiser les chances de décrocher un emploi.

Les centres d'enseignements de métiers et les centres de formation professionnelle devraient être équipés en matériel didactique et avoir un personnel enseignant compétent pour préparer un bon avenir pour la jeunesse Burundaise, indiquent certains parents.

F.N

Projets de développement des Batwa de Bururi

Quid de leur pérennisation ?

La communauté Batwa de la commune et province de Bururi s'est forgé des projets de développement. Après avoir acheté de leurs propres fonds un terrain de 3 hectares, ils y ont construit des maisons en dur. Malgré ces avancées, il y a un long chemin à faire pour assurer la pérennisation de ces projets



Joselyne Nsabimana, membre de la communauté Batwa de Bururi : «Aujourd'hui je peux me maquiller. Je porte des habits propres, je n'ai rien de Mutwa. Ce projet a complètement changé ma vie».

Plus de 30 familles de Batwa habitent dans un village situé près de la réserve naturelle forestière de Bururi. Ce village est construit sur un terrain de plus de 3 hectares acheté par ces Batwa de leurs propres fonds. Avant 2017, ce terrain était occupé par des huttes et une population vivant dans une extrême pauvreté. 4 ans après, le mode de vie de cette communauté a changé. Aujourd'hui, ce village est doté de maisons en dur avec des toitures en tôles ondulées. Des portes et des fenêtres de couleur bleue embellissent ces maisons de trois chambres et salon chacune. Les bananeraies, les cannes à sucre et les arbres fruitiers plantés autour de ces maisons témoignent la stabilité de cette population qui était jadis considérée comme une population nomade.

Lorsque nous y sommes arrivés, presque toutes les maisons étaient fermées. Seuls les enfants jouaient dans la cour. Les adultes étaient allés toucher leur salaire mensuel découlant des travaux d'entretien

de la réserve naturelle forestière de Bururi.

Une fierté pour cette communauté

Devant le bureau de Jérôme Nishishikare, conservateur responsable de la réserve forestière de Bururi, ces tâcherons attendaient leur salaire mensuel. Les uns se lamentaient. On leur aurait collé des absences à tort. Les autres attendaient leurs dus tranquillement. Ils nous ont fait part de leur gratitude et de la manière dont ces projets de développement

ont changé leurs vies. « Ne dites plus que je fais partie de la communauté Batwa. J'en faisais partie avant. Regarde-moi, aujourd'hui je peux me maquiller. Je porte des habits propres, je n'ai rien de Mutwa. Ce projet a complètement changé ma vie », témoigne Joselyne Nsabimana, avec une fierté qui se lit sur le visage. Avant, cette femme âgée de 28 ans vivait de l'extraction du sable et de la collecte du bois de chauffage dans la réserve naturelle forestière de Bururi. A part que ces travaux n'étaient pas très rémunérateurs, elle devrait chaque fois se cacher pour ne pas se faire attraper par un

garde forestier. Sa plus grande fierté est qu'elle a aujourd'hui une propriété foncière propre à elle.

Un projet qui tend vers la faillite

Tout ce développement est le fruit de l'appui du Projet d'Aménagement Durable des Zones Cafécicoles (PADZOC) à cette communauté depuis le mois de mars 2016 jusqu'en octobre 2018. Depuis la clôture du PADZOC, le Projet de Restauration et de Résilience des Paysages du Burundi (PRRPB) a assuré la relève. Il a utilisé la même approche que le PADZOC, celle d'impliquer cette population dans son développement. Un seul point qui n'a pas été pris en considération risque de gâcher cette harmonie entre la réserve forestière de Bururi et ses voisins les plus proches qui sont ces Batwa. A l'ère du PADZOC. Après la tâche convenue, chaque personne avait droit à 4000 FBu. De cette somme, 2500 FBu leur était distribué quotidiennement et ils épargnaient 1500 FBu. A l'ère PRRPB, ce revenu qui était jadis distribué quotidiennement est devenu mensuel. Cela constitue une épine dans le pied de cette communauté. Ces personnes qui vivent du jour au jour ont du mal à attendre leur salaire jusqu'à la fin du mois. « Avant, l'argent nous était distribué quotidiennement et on pouvait faire face à la pauvreté tant bien que mal. Actuellement, l'argent nous parvient tardivement étant trop endettés et ne nous sert pas à grand-chose, car nous vivons

du jour au jour », regrette Concilie Kankindi, une mère de 6 enfants. Cette situation préoccupe également M. Nishishikare. Il regrette que certains d'entre ces Batwa ont renoncé à ces travaux pour chercher le pain quotidien ailleurs. D'autres commencent à reprendre leurs anciennes habitudes de détruire cette réserve naturelle afin de gagner leur vie quotidiennement.

La pérennisation des projets avant tout

Bien que certains de ces Batwa doutent encore de leur devenir après les projets, Joselyne Nsabimana, elle, y voit clair. De l'argent qu'elle épargne, elle espère acheter des chèvres pour avoir du fumier afin de fertiliser son terroir. Ce bétail pourrait aussi lui servir de capital pour un petit commerce qui pourrait faire tourner sa famille après ces projets.

Selon Nishishikare, comme toutes les autres catégories de la population, les Batwa peuvent se développer une fois fortement impliqués dans leurs projets de développement. Comme il l'explique, le secret est de trouver de bonnes approches. Il regrette que souvent les bailleurs leur octroient une aide qui ne correspond pas nécessairement à leur besoin principal. Ce qui fait que, souvent, le développement des peuples autochtones pose problème.

Florence Inyabuntu

GOUVERNANCE

Quand la réglementation du marché exige des précautions

Dans sa politique de faire de l'agriculture le fer de lance du développement, l'Etat Burundais s'est engagé dans l'achat et le stockage des produits agricoles. Selon une certaine opinion, il s'agirait d'une concurrence déloyale contre les hommes d'affaires et d'une imposition sur le producteur. Si la loi n'interdit pas à l'Etat de réglementer le marché, quelles sont ses limites et comment bien réussir ce projet



Emery Nukuri, Dr en Droit et enseignant à l'université : « Dans sa politique de réglementation des prix sur les produits sensibles l'Etat doit veiller à ce que les intérêts soient partagés entre tous les citoyens ».

L'intervention de l'Etat sur le marché local en réglementant les prix a une histoire et a ses raisons d'être. Normalement, le marché devrait être construit sur le principe de l'offre et de la demande où chacun peut vendre ou acheter selon ses préférences. C'est ce que les économistes appellent le « libre échange ». Emery Nukuri, Dr en Droit rappelle que la réglementation des prix est parfois utilisée par l'Etat pour assurer la stabilité sur le plan économique, mais aussi pour sa sécurité. Cet expert donne l'exemple du Soudan où la hausse du prix du pain a provoqué des mouvements populaires de contestation du pouvoir. « Bien que les Etats prétendent réglementer les prix pour le bien de la population, le gouvernement peut aussi le faire pour assurer sa sécurité », indique-t-il. Pour lui, le contrôle des prix permet aux pouvoirs publics de maintenir accessibles les aliments de base, d'éviter les prix abusifs et de ralentir l'inflation.

Quid du respect de la loi ?

D'après Dr Nukuri, la loi reconnaît

le droit à la propriété privée, mais légitime l'intervention de l'Etat pour la préserver de l'intérêt général selon les pays. En effet, l'intérêt général n'est pas le même dans tous les pays. Interrogé s'il n'y aurait pas d'incompatibilité entre la décision de l'Etat de contrôler les prix et les lois en vigueur, Nukuri a indiqué que les textes législatifs internationaux comme les statuts de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ou les lois en vigueur dans la Communauté de l'Afrique de l'Est restent réticents à définir l'intérêt public. Ce qui donne libre cours aux Etats dans l'exercice de leurs pouvoirs. Cependant, le pouvoir

de l'Etat a des limites. Pour Emery Nukuri, le gouvernement porterait atteinte aux droits des producteurs au cas où la réglementation des prix provoquerait des pertes pour les producteurs.

Des efforts pour éviter les effets pervers

Le programme entamé par le gouvernement du Burundi pourrait avoir des effets pervers si on baisse la garde. Pour réussir son projet qui vise à booster la production et à accroître l'économie nationale, l'Etat doit jouer sur plusieurs plans.

Nukuri essaie d'expliquer cela à base d'exemples. Selon lui, le prix doit se situer dans la marge de l'intérêt escompté par les producteurs. « Au cas où le producteur s'apercevrait d'une perte au niveau de son activité, il y a risque qu'il abandonne son activité. Ce qui constituerait un échec pour l'Etat qui voulait contribuer favorablement à l'augmentation de la production », explique-t-il. L'Etat doit donc fixer un prix acceptable par les producteurs et maintenir un dialogue avec ces derniers pour éviter cet échec.

L'Etat doit aussi veiller à ce que les intérêts soient partagés entre tous

les citoyens. « Si par exemple la commercialisation de ces produits collectés et stockés est accaparée par les seuls grands commerçants, cela pourrait avoir des effets non escomptés », explique le juriste qui estime que cela constituerait une violation d'un droit de l'homme. Il conseille aux autorités publiques d'impliquer toujours tous les groupes de personnes concernés pour éviter l'échec.

Des inquiétudes pour la première campagne

Pour la première campagne, le prix d'achat du maïs au consommateur a été fixé à 1080 FBu le kg. Ce qui a provoqué des inquiétudes de la part de la population. Lors de la séance de questions orales qui s'est tenue le 2 septembre 2021 où l'invité était Domitien Ndiwokubwayo, ministre des Finances, du Budget et de la planification Economique, certains députés ont fait part de leur insatisfaction. Ces derniers estiment que ce prix d'achat du maïs au consommateur fixé par l'Etat est exorbitant. C'est le même constat pour Pierre Nduwayo, président de l'Association Burundaise des Consommateurs-Transparency International Burundi (ABUCO-TI Burundi). Pour lui, le prix d'achat du maïs au consommateur est relativement élevé par rapport au prix d'achat au producteur qui était de 680 FBu le kg.

Pour Ndiwokubwayo qui affirme que l'on s'y était bien préparé, chaque nouveau projet doit nécessairement rencontrer des défis. Cependant, il reste important de collaborer avec les producteurs et les consommateurs pour éviter des effets pervers de ce projet du gouvernement

Jonathan Ndikumana



**Le compagnon de voyage
(Conte de Hans Christian Andersen)**

Dans la soirée, le compagnon de voyage prépara un grand bol de punch, et dit à Jean qu'ils allaient s'amuser, qu'ils allaient boire à la santé de la princesse.

Mais, lorsque Jean eut bu deux verres, sa tête s'alourdit malgré lui, ses yeux se fermèrent, il s'endormit. Le compagnon de voyage le souleva doucement de sa chaise et le porta dans son lit.

Puis, quand la nuit se fut épaissie, il prit les grandes ailes du cygne et se les attacha aux épaules. Il mit dans sa poche la plus grande des verges que la vieille femme lui avait données, ouvrit la fenêtre, et s'envola, par-dessus la ville, jusqu'au château de marbre.



Là, il s'assit dans un coin, sous la fenêtre de la chambre à coucher de la princesse.

Un profond silence régnait sur la ville. À minuit moins un quart, la fenêtre s'ouvrit, et la princesse, avec de longues ailes noires, enveloppée d'un large manteau blanc, s'envola par-dessus la ville jusqu'à une grande montagne. Le compagnon de voyage se rendit invisible, et suivit la princesse en la frappant de sa verge jusqu'au sang.

Ouf ! quel voyage à travers les airs ! Le vent saisit son manteau et le déploya comme une voile de navire : la lune brillait au travers. « Comme il grêle, comme il grêle ! » disait la princesse à chaque coup de verge.

Ces coups de verge, elle les avait bien gagnés. Enfin, elle arriva à la montagne et frappa. Un bruit semblable à un tonnerre se fit entendre ; la montagne s'ouvrit, et la princesse entra suivie du compagnon de voyage qui toujours restait invisible.

Ils traversèrent une longue allée dont les murs étincelaient d'une façon bizarre : c'étaient mille araignées enflammées qui montaient et descendaient rapidement.

Ils arrivèrent ensuite dans une grande salle construite d'or et d'argent ; des fleurs larges comme des soleils, rouges et bleues, luisaient sur les murs ; mais personne ne pouvait les cueillir, car leurs tiges n'étaient que de vilains serpents venimeux, et les fleurs elles-mêmes n'étaient que le feu exhalé de leurs gueules.

Tout le plafond était parsemé de

vers luisants, et des chauves-souris couleur bleu de ciel y battaient des ailes.

Que tout cela était étrange ! Au milieu du plancher s'élevait un trône porté par quatre squelettes de chevaux dont les harnais se composaient de ces araignées étincelantes.

Le trône lui-même était de verre blanc comme du lait, et les coussins n'étaient que de petites souris noires qui se mordaient la queue. Au-dessus était un toit formé d'une toile d'araignée rouge, garnie de charmantes petites mouches vertes qui brillaient comme des diamants.

Au milieu du trône était assis un vieux sorcier avec une couronne sur sa vilaine tête et un sceptre à la main. Il baisa la princesse au front, l'invita à s'asseoir à côté de lui sur le précieux trône, et la musique commença.

De grandes sauterelles noires jouaient... et le hibou, faute de tambour, se battait le ventre. En vérité, c'était un bizarre concert. De petits fantômes noirs, avec un feu follet sur leur bonnet, dansaient en rond dans la salle.

Personne ne put voir le compagnon de voyage ; il s'était placé derrière le trône, d'où il écoutait et voyait tout ce qui se passait.

Bientôt entrèrent les courtisans ; ils étaient richement vêtus et prenaient de grands airs ; mais qui aurait vu tant soit peu clair les eût vite appréciés à leur juste valeur.

Ce n'étaient que des manches à balais, avec des têtes de choux au bout, auxquels le sorcier avait insufflé la vie et donné des habits brodés.



Il n'en fallait pas plus pour parader comme ils faisaient.

Les danses terminées, la princesse raconta au sorcier qu'il s'était présenté un nouveau prétendant, et elle lui demanda conseil sur la première énigme à proposer.

« Si tu veux suivre mon avis, dit le sorcier, pense à quelque chose de si simple qu'il ne puisse même s'en douter. Pense à un de tes souliers : certes, il ne devinera pas.

Fais alors couper sa tête ; mais sur-

tout n'oublie pas en revenant demain dans la nuit de m'apporter ses yeux, que je croquerai avec plaisir. »

La princesse fit une inclination profonde et promit d'apporter les yeux. Puis le sorcier ouvrit la montagne, et elle s'envola, toujours suivie du compagnon de voyage qui la frappait toujours, et si fort, si fort, qu'elle se plaignait amèrement de la grêle. Lorsqu'elle fut entrée par la fenêtre dans sa chambre à coucher, le compagnon de voyage s'envola vers l'auberge où Jean dormait encore ; détacha ses ailes, et se mit lui-même au lit : il y avait assurément de quoi être fatigué.

Jean se réveilla de bonne heure le lendemain matin ; le compagnon aussi se leva et raconta qu'il avait fait la nuit un rêve très-bizarre d'une princesse et de son soulier. Aussi conseilla-t-il à Jean de demander à la princesse si elle n'avait pas pensé à son soulier.

« J'aime autant demander cela qu'autre chose, dit Jean ; peut-être as-tu rêvé juste, car je suis toujours convaincu que le bon Dieu m'aidera.

Cependant je vais te faire mes adieux ; car, si je me trompe, je ne te reverrai plus. »

Là-dessus, ils s'embrassèrent ; Jean retourna dans la ville et se rendit au château. La grande salle était remplie de monde ; les juges siégeaient sur leurs fauteuils, avec des ébredons sous la tête, car ils avaient beaucoup à méditer.

Le vieux roi se leva et s'essuya les yeux avec un mouchoir blanc. Enfin la princesse entra plus belle que la veille, salua d'un air gracieux, et donnant sa main à Jean : « Bonjour, mon cher, » lui dit-elle.

Relie chaque animal à sa maison.

Jean devait donc deviner à quelle chose elle avait pensé. Elle le regardait amicalement, mais au mot de soulier, son visage devint blanc comme la craie, et tout son corps trembla. N'importe ; il avait deviné juste.

Pour le coup, qui fut content ? ce fut le vieux roi ! Il fit une culbute de première force, et tout le monde battit des mains, pour lui comme pour Jean. Le compagnon de voyage fut



bien heureux aussi, quand il apprit ce premier succès. Jean joignit les mains et remercia le bon Dieu, qui certainement l'aiderait encore aux deux autres épreuves. Le lendemain, il devait deviner la seconde énigme.

Ce soir-là se passa comme celui de la veille. Lorsque Jean se fut endormi, le compagnon de voyage suivit la princesse dans la montagne et la battit plus fort encore que la veille, car il avait pris deux verges.

Personne ne le vit, et lui entendit tout : la princesse devait penser à son gant ; il raconta cela à Jean comme s'il l'avait rêvé. Rien n'était donc plus facile à Jean que de devi-

ner juste une seconde fois, et ce fut au château une indicible joie. Toute la cour fit des culbutes à l'imitation de son roi ; mais la princesse s'étendit sur un sofa et ne voulut pas préférer une seule parole.

Tout dépendait maintenant de la troisième épreuve. Encore ce succès, Jean épousait la princesse, et à la mort du roi il héritait du trône. Dans le cas contraire, il perdait la vie, et le sorcier mangeait ses beaux yeux bleus.

La veille au soir, Jean se coucha de bonne heure, fit sa prière et s'endormit tranquillement. Mais son compagnon reprit les ailes du cygne, s'attacha le sabre au côté, et s'envola vers le château, emportant les trois verges.

La nuit était terrible, la tempête arrachait les ardoises des toits, et les arbres du jardin, où pendaient les squelettes, pliaient comme des roseaux à chaque coup de vent. Les éclairs se succédaient sans relâche, et pendant toute la nuit ce ne fut qu'un coup de tonnerre. La fenêtre s'ouvrit, et la princesse s'envola. Elle était pâle comme la mort, mais elle se riait du mauvais temps, qu'elle trouvait encore trop doux. Son manteau blanc, pareil à une voile de navire, tourbillonnait dans l'air.

Le compagnon de voyage la frappait si rudement de ses trois verges, que des gouttes de sang tombaient à terre, et qu'à la fin elle put à peine continuer son vol. Cependant elle arriva à la montagne.

« Il grêle, et le vent est furieux, dit-elle ; jamais je ne suis sortie par un temps comme celui-là.

La suite de " Le compagnon de voyage " à la semaine prochain...

Sélection de programmes de télévision

lundi 27 septembre 2021 à 21h05



Mag: Louis XV et la bête du Gévaudan

Genre : Historique
Durée : 110 mn
Présenté par : Stéphane Bern
Nationalité : France

Dans ce nouveau numéro inédit de «Secrets d'Histoire», Stéphane Bern nous emmène sur les traces d'un des animaux les plus mystérieux et terrifiant de l'histoire de France : la bête du Gévaudan ! Plus qu'une légende, ce sont bien des faits réels qui se sont déroulés au XVIIIe siècle, ...

mardi 28 septembre 2021 à 21h00



Doc: Ultimate Airport Dubai

Genre : Société
Durée : 45 mn
Nationalité : Angleterre

Phil doit faire face à une urgence qui peut paralyser complètement l'aéroport le plus fréquenté au monde. Pendant ce temps, deux jeunes mariés ivres poussent Mel à bout et Hassan attrape un passeur qui a avalé un grand nombre de capsules contenant de la cocaïne...

mercredi 29 septembre 2021 à 20h55



Film: Madame Bovary

Genre : Drame
Durée : 140 mn
Réalisateur : Claude Chabrol
Nationalité : France
Année : 1991

Emma Bovary, fille d'un paysan, élevée dans un couvent élégant, épouse, pour faire plaisir à son père, un officier de santé médiocre et terriblement ordinaire. Pleine d'aspirations romanesques et de rêves de luxe, la ravissante jeune femme se lasse rapidement de sa vie sans relief...

jeudi 30 septembre 2021 à 20h45



Doc: Des trains pas comme les autres 4

Genre : Découverte
Durée : 55 mn
Réalisateur: Alex Badin
Présenté par : Philippe Gougler
Nationalité : France

Philippe Gougler passe d'abord par la capitale, Séoul, avec son métro ultra-moderne et ultra-connecté. Son premier train à grande vitesse, le KTX, le mène ensuite à Hwacheon, ville perdue au milieu des lacs et des montagnes, théâtre à cette période d'un festival de glace sur un lac gelé...

vendredi 01 octobre 2021 à 20h50



Film: Ghost Rider

Genre : Action
Durée : 105 mn
Réalisateur : Mark Steven Johnson
Nationalité : Etats-Unis
Année : 2006

Johnny Blaze est un cascadeur qui parcourt les États-Unis avec son père en participant à des spectacles plus dangereux les uns que les autres. Fou de douleur après avoir appris que son père est atteint d'un cancer, il décide de vendre son âme au Diable pour le sauver...

samedi 02 octobre 2021 à 20h55



Film: Total Recall

Genre : Science-fiction
Durée : 115 mn
Réalisateur : Paul Verhoeven
Nationalité : Etats-Unis
Année : 1990

2048. Doug Quaid rêve chaque nuit qu'il est sur la planète Mars à la recherche de la belle Melina. Sa femme, Lori, s'efforce de dissiper ce fantasme. Doug va bientôt s'apercevoir que son rêve était artificiel et que sa femme est une espionne chargée de veiller à son reconditionnement mental...

dimanche 03 octobre 2021 à 20h50

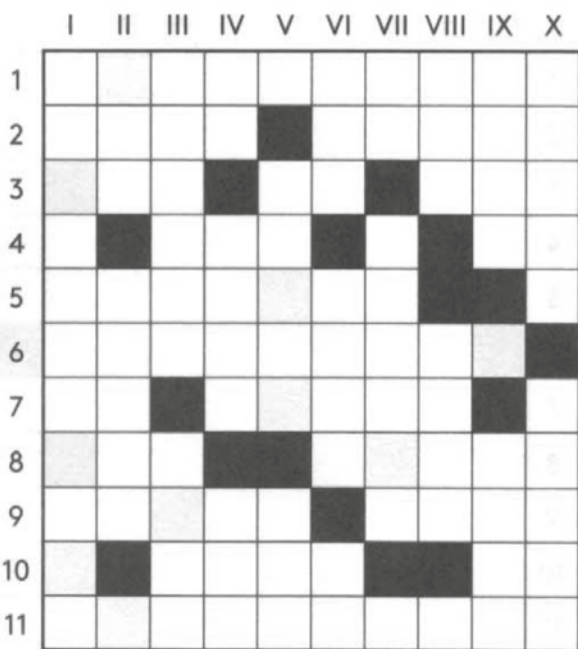


Film: La crypte

Genre : Fantastique
Durée : 105 mn
Réalisateur : Bruce Hunt
Nationalité : Etats-Unis
Année : 2005

Au cœur d'une forêt roumaine, dans les ruines d'une abbaye du XIIIe siècle, des scientifiques découvrent l'entrée d'un labyrinthe de grottes souterraines. Ils engagent des spécialistes pour les aider à explorer cet univers mystérieux. Jack et son frère Tyler dirigent la meilleure équipe...

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1. Trembles. - 2. Dégage. La totalité. - 3. Venus. Bonne action. Transpira. - 4. Gaspille. Dans le coup. - 5. Fabrique le miel. - 6. Personnes méprisant les femmes. - 7. Einsteinium. Rien du tout. - 8. Niet. Vin blanc. - 9. Éliminent. Plante. - 10. Département. Union Européenne. - 11. Fatigues.

VERTICALEMENT

I. Essentiel. - II. Accès. Bise. - III. Sorties. Débutées. - IV. Saint. Ville de Suisse. Dévoilés. - V. Voisin. Répartition. - VI. Supprima. Félines. Donc. - VII. Non anglais. Tirent le traîneau. - VIII. Déshabillés. Irlande. - IX. Coffret. Touchée. - X. Agréable. Orientées.

Mots croisés : Solution du numéro précédent



Proverbes

« Goutte à goutte on emplit la cuve »

La patience et la persévérance finissent toujours par payer.

« Heureux au jeu, malheureux en amour »

Celui qui gagne souvent au jeu est rarement heureux en ménage.

« Il est avis au renard que chacun mange des poules »

Comme lui chacun juge autrui selon ses propres vues et projette ses défauts sur les autres.

« Force passe droit »

Le droit est impuissant face à la force. Celle-ci peut passer outre la loi.

« Etre la 5^{ème} roue du carrosse »

Désigne une personne inutile.

« Erreur n'est pas compte »

Tant que subsiste une erreur, un compte n'est pas définitif.

« Entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt »

Il ne faut pas intervenir dans une dispute entre proches.

« Des sottises faites à plaisir, on se repent à loisir »

Le regret d'avoir mal agi est proportionnel au plaisir pris lors du méfait.

« Bon fruit vient de bonne semence »

Des bons parents font forcément de bons enfants.

« Bons nageurs sont à la fin noyés »

Une confiance excessive en soi peut être désastreuse.

« L'air ne fait pas la chanson »

L'apparence n'est pas la réalité.

« L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître »

L'argent contribue au bonheur de celui qui sait l'employer et fait le malheur de celui qui se laisse dominer par l'avarice ou la cupidité.

Abolition du rapport « Doing Business », quel impact sur les affaires ?

Les Burundais évaluent positivement le rapport « Doing Business », un projet de la Banque Mondiale (BM) d'une série de rapports annuels mesurant les réglementations favorables et défavorables au climat des affaires. Cela en se référant sur une dizaine d'indicateurs en rapport avec la réglementation des affaires et sur la protection des droits de propriété d'environ 190 économies. Celui-ci vient d'être abandonné par son initiateur, car des irrégularités dans les données des éditions 2018 et 2020 ont été signalées en interne en juin 2020



Alida Mugisha, cadre au service des réformes et développement du capital humain à l'API : « L'abandon du rapport Doing Business ne peut pas affecter la réforme du climat des affaires. Cependant, dans la continuité des politiques sectorielles, les indicateurs dudit rapport restent une référence ».

Les réformes sont avant tout pour le pays et le secteur privé. Avant qu'on soit évalué par la BM ou une autre institution, le pays initie des réformes pour assainir le climat des affaires. L'abandon du rapport Doing Business ne peut pas donc affecter la réforme du climat des affaires. Les indicateurs économiques sur lesquels se basait le rapport incitaient les économies à faire plus de réformes. Dans la continuité des politiques sectorielles, les indicateurs restent donc une référence. Ce qui n'empêche pas de continuer à innover », déclare Alida Mugisha, cadre au service des réformes et développement du capital humain à l'Agence de Promotion

des Investissements (API) avant d'annoncer que le rapport profitait également aux investisseurs qui le consultaient avant d'aller investir dans un pays.

La digitalisation des services, à l'origine du recul des places

Elle affirme que le rapport « Doing Business » avait une méthodologie

que les pays adaptaient à ses réalités et à ses priorités. Cela en rappelant que l'adhésion d'un pays à ce projet était volontaire et progressive. Et de renchérir : « Le pays adhérerait par rapport aux indicateurs auxquels il voulait travailler ».

Mme Mugisha informe que le Burundi par exemple a adhéré au rapport Doing Business (l'adhésion a été progressive par rapport aux indicateurs) depuis 2010. « Par ail-

leurs, les réformes lui ont permis d'être classé pour trois années consécutives, soit 2011, 2012 et en 2013 parmi les dix pays meilleurs réformateurs au monde », indique-t-elle. A cette période, les réformes initiées étaient entre autres, la mise en place des guichets uniques. Il a été mise en place trois guichets uniques qui sont le guichet unique pour la création d'entreprises, le guichet unique pour l'octroi du permis de construire et le guichet unique pour le transfert de propriété.

Ce qui a permis de réduire sensiblement les coûts liés à l'obtention de ces services. Et de regretter : « Les reculs qu'a enregistré le pays dans le classement Doing Business ont été causés par la non informatisation des services ».

Des irrégularités mettent fin à la publication du rapport

Mme Mugisha fait remarquer que «Doing Business» mesure les réglementations des 10 domaines du cycle de vie d'une entreprise depuis sa création en l'accompagnant même jusqu'à sa faillite.

« Ces domaines sont entre autres, la création d'une entreprise, l'obtention d'un permis de construire, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété, l'obtention des prêts, la protection des investis-

seurs minoritaires, le paiement des taxes et impôts, le commerce transfrontalier, l'exécution des contrats et le règlement de l'insolvabilité », fait-elle savoir.

Cependant, une déclaration de la BM du 16 septembre 2021 stipule que la confiance dans les travaux de recherche est d'une importance capitale.

« Après que des irrégularités dans les données des éditions 2018 et 2020 du rapport « Doing Business » aient été signalées en interne en juin 2020, la direction de la BM a suspendu l'édition suivante et lancé une série d'exams et d'audits du rapport et de la méthode utilisée pour l'établir. Par ailleurs, parce que les rapports internes ont soulevé des questions d'éthique, concernant notamment la conduite d'anciens responsables du conseil des administrateurs et de certains employés actuels ou anciens, la direction a porté les allégations y relatives aux mécanismes internes appropriés de reddition des comptes de la Banque », lit-on dans la déclaration.

Les résultats de l'enquête menée sur les irrégularités des années 2018 et 2020 n'ont abouti qu'à la prise de la décision de mettre un terme à la publication du rapport « Doing Business ». La première publication du rapport a eu lieu en 2003.

Mélance Maniragaba

ANNONCE



IBANKI YA REPUBURIKA Y'UBURUNDI

ITANGAZO KU BAFISE AMAKONTE MW'IBANKI NKURU

Ibanki ya Repuburika y'Uburundi (BRB) irameneyesheje abanywanyi bayo bose ko bokwitabira igikorwa co kwandika bushasha bene amakonte, abafise ububasha ku makonte n'abafise ububasha bwo gutanga no gutora amakete yerekeye amakonte.

Harategekanijwe impapuro zo kwuzuzwa, zikaba ziri ku cicaro ca BRB canke ku mashami yayo ari i Gitega, Ngozi na Rumonge canke ku rubuga ngurukanabumenyi rwayo www.brb.bi kuri www.brb.bi/fr/content/autres-documents

Izo mpapuro zimaze kuzuzwa zica **zitangwa, mu minwe**, ku cicaro c'Ibanki ya Repuburika y'Uburundi canke ku mashami yayo, **bitarenze igenekerezo rya 30 Nyakanga 2021.**

Kuva igenekerezo rya mbere gitugutu 2021, nta mpapuro zerekana amafaranga yasohotse canke yinjije kuri compte zizosubira gusohorwa buri munsu bidasabwe na nyene ikonte.

Amakete yose azomara amezi abiri ataratorwa na beneyo azoca aturirwa.

Bigiriwe i Bujumbura, ku wa 08. Nyakanga 2021

IBANKI YA REPUBURIKA Y'UBURUNDI

Pascal NYABENDA

Icegera ca Kabiri c'Umuyobozi Mukuru



Audace NIYONZIMA

Icegera ca Mbere c'Umuyobozi Mukuru